

publié le 24 juillet 2020 - Par UFFA-CFDT

**Le rendez-vous salarial prévu le 7 juillet avait été reporté en raison du remaniement ministériel. Il s'est tenu ce vendredi 24 juillet sous la présidence de la ministre Amélie de Montchalin. Les annonces du gouvernement sont loin d'être à la hauteur de nos attentes même si la CFDT a obtenu des réponses positives à quelques-unes de ses revendications.**



En ouverture de la réunion, la Ministre a rappelé le contexte très particulier dans lequel se déroule le rendez-vous salarial : une crise sanitaire et celui d'une crise économique qui s'annonce très dure et qui rend plus que jamais nécessaire de concentrer les efforts sur celles et ceux qui vont être le plus touchés. D'ailleurs, la Fonction publique prendra sa part dans l'accès à l'emploi des jeunes.

La Ministre a entendu les attentes en matière de mesures générales.

En première réaction aux mesures présentées, **la CFDT** a regretté très vivement qu'aucun engagement ne soit pris d'ouvrir dans les prochains mois des négociations sur des mesures générales. Car l'addition de mesures catégorielles ou ciblées ne peuvent faire une politique de rémunérations satisfaisante.

**La CFDT** a souligné que la mise en œuvre de la dernière tranche de PPCR est favorable aux agents mais ne constitue pas une mesure nouvelle à proprement parler. La reconduction de la garantie du pouvoir d'achat (GIPA) est actée pour la fin du quinquennat, et la pérennisation du recalcul de l'Indemnité Compensatrice de la CSG est enfin acquise aux agents.

D'autres mesures sont également positives (sur égalité professionnelle, sur la convergence indemnitaire, sur l'attractivité, sur l'action sociale interministérielle...).

Mais, ces engagements devront être tenus pour les agents de l'ensemble des versants.

Un autre point que **la CFDT** a souligné : l'ouverture de la concertation sur la protection sociale complémentaire, sans beaucoup de précisions, ce qui entraîne une vigilance : la CFDT attend que les discussions concernent les trois versants et portent bien sur l'obligation pour les employeurs de participer à la complémentaire santé et prévoyance.

En réponse, la ministre a précisé que les groupes de travail réuniront bien les trois versants.

### **À télécharger :**

- ◆ la [déclaration liminaire de la CFDT Fonctions publiques](#)
- ◆ les [mesures salariales 2020 \(documents remis sur table\)](#)
- ◆ Article « [Rendez-vous salarial de la fonction publique : le point d'indice restera gelé](#) » (Acteurs Publics - 24-07-20)